



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : renforcez la surveillance dans tous les secteurs
- ✓ **Pégomyies, noctuelles** : risque faible

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 14 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Seine-Maritime (6 parcelles observées)

- 1 parcelle est indemne de maladies
- 5 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 6%)
- 5 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 9%)
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 8%)

➤ Eure (8 parcelles observées)

- 5 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 1 à 7 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 5 à 16 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 15 %)

Analyse de risque :

La présence des maladies du feuillage progresse dans tous les secteurs. Les conditions climatiques que nous connaissons actuellement sont favorables à l'évolution des maladies. La cercosporiose et la rouille sont fréquemment observées, l'oïdium est présente sur certains sites. Il est nécessaire d'observer attentivement vos parcelles.

Eure :

- 40 % des parcelles ont atteint le seuil de risque pour la cercosporiose
- 8 % des parcelles ont atteint le seuil de risque pour l'oïdium
- 16 % des parcelles ont atteint le seuil de risque pour la rouille

Seine-Maritime :

- 25 % des parcelles ont atteint le seuil de risque pour la cercosporiose

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Pégomyies

Observations :

2 parcelles présentent 1 à 4 % des betteraves avec des œufs, 2 parcelles présentent 2 % des betteraves avec des galeries.

Seuil de risque à partir de la couverture du sol : 50 % des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

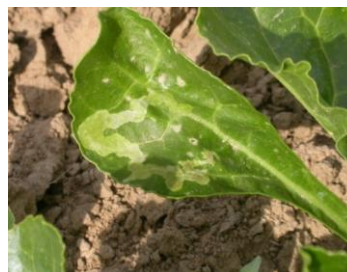
Analyse de risque :

Leur présence reste marginale et en faible quantité. **Le risque pégomyie est toujours très faible sur la région.**

Symptômes : les pégomyies pondent à la face inférieure des feuilles, des groupes de trois à dix œufs blancs striés (voir avec une loupe) d'un millimètre environ. A l'éclosion la larve pénètre dans la feuille et se nourrit du parenchyme entre les deux épidermes.



Œufs de pégomyies



Galleries de pégomyies

Noctuelles défoliatrices

Observations : 4 parcelles présentent des noctuelles défoliatrices avec une fréquence qui varie de 7 à 20 %.

Seuil indicatif de risque : à partir de 50 % des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

Les observations de dégâts de noctuelles sont en diminution cette semaine. La fréquence de plantes avec des perforations est toujours faible et ne présente pas de nuisance à ce jour.

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Jaunisse

Observations : la présence de symptômes de jaunisse virale est observée sur certaines parcelles, ils se limitent à ce jour à quelques plantes isolées ou par foyers de faibles surfaces.

Symptômes : ils se manifestent par un éclaircissement, puis un jaunissement à partir du sommet de la feuille. Celles-ci s'épaississent et deviennent cassantes. La jaunisse se développe par foyers qui s'étendent plus ou moins dans la parcelle.



Symptômes foliaires de jaunisse



Foyers de jaunisse

Notes nationales Biodiversité

